

Un barrage pour sauver les truites

Roland Bellet, le propriétaire de la pisciculture de Touvre, a fait œuvre de communication auprès des élus, des fonctionnaires et des associations pour expliquer sa démarche qui fait polémique. Face au débit trop faible de la Touvre, il a installé un barrage provisoire qui doit permettre la survie des 300 tonnes de poissons. En attendant la pluie, l'entrepreneur a obtenu un sursis de la part de la préfecture.

